

DEPARTEMENT DU VAR  
Arrondissement  
de Draguignan  
Séance du :

08/05/2024

Date de la convocation :  
30 avril 2024

Loi du 5 Avril 1884 - A  
MAIRIE DE COMPS SUR

Envoyé en préfecture le 13/05/2024  
Reçu en préfecture le 13/05/2024  
Publié le 13/05/2024  
ID : 083-218300440-20240508-2024\_27-DE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2024 _ 27	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	8

L'an deux mille vingt-quatre et le huit mai à 10h,  
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances,  
Sous la présidence de M. Alain BARALE

**Présents** : MM. BAIN Chantal – CAMOIN Yves – GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine –  
LAUGIER Lucette - LUCAS Aurore et TROIN François.

**Absent excusé** : BIGHETTI de FLOGNY Charles

**Secrétaire de séance** : LAUGIER Lucette

**Objet** : Budget principal - Décision Modificative N°01

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux observations de l Préfecture et de la Trésorerie sur notre budget primitif 2024, sur les écritures d'ordres, il y a lieu de modifier le budget comme suit :

	Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
Fonct	D 681 – Cap 042 : Dotations aux amortissements		1 000,00 €
Fonct	D 023 : Virement à la section d'investissement	1 000,00 €	

Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal:

- **ACCEPTE** les modifications de crédits proposés.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.  
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le: 13 MAI 2024  
et publication le: 13 MAI 2024

Le Maire

Le Maire  
A. BARALE

